EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JUIN 2017

Convoqué le mardi 20 juin 2017

COMMUNE DE GARDANNE

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony Pontet

OBJET : **APPROBATION DU COMPTE-RENDU FINANCIER ANNUEL DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT DE L'OPERATION : AMENAGEMENT DU SITE DU PUITS MORANDAT (ANNEE 2016)**

MEI Roger
PRIMO Yveline
LA PIANA Jean-Marc
PONA Valérie
BASTIDE Bernard
NERINI Nathalie
MENFI Joseph (dit Jeannot)
ARNAL Jocelyne
PORCEDO Guy
MASINI Jocelyne
PONTET Anthony
LAFORGIA Christine
JORDA Claude
GUIDINI-SOUCHE Johanne
PARDO Bernard ..... Procuration
KADRI Zahia
PARLANI René ..... Absent
BARBE Françoise
TOUAT Didier ..... Procuration
SEMENZIN Véronique
BRONDINO Maurice ..... Procuration
GAMECHE Samia ..... Procuration
VIRZI Antoine ..... Procuration à compter de la question n° 21
BUSCA-VOLLAIRE Céline
BAGNIS Alain
MUSSO Alice ..... Procuration
SBODIO Claude
GARELLA Jean-Brice
MARTINEZ Karine ..... Procuration
RIGAUD Hervé
BIGGI-CONTI Marlène ..... Procuration
AMIC Bruno
APOTHELOZ Brigitte
BALDO Antonio
LEPOITTEVIN Clément ..... Absent

Nombre total de conseillers	:	35
Présents à la séance	:	26 jusqu'à la question n° 20 puis 25
Nombre de pouvoirs	:	07 jusqu'à la question n° 20 puis 08
Absent à la séance	:	02

Madame la première adjointe expose au Conseil Municipal,

Vu l'article II de la loi du 7 juillet 1983 relative aux Sociétés d'Economie Mixtes Locales,

Vu l'article 1523-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à l'article L 300-5 du Code de l'Urbanisme, la SEMAG a transmis à la commune de Gardanne le compte-rendu financier de la Concession d'aménagement de l'opération Aménagement du Puits Morandat, qui comporte notamment :

a) Le bilan prévisionnel actualisé des activités faisant apparaître, d'une part, l'état des réalisations en recettes et en dépenses et d'autre part, l'estimation des recettes et des dépenses restant à réaliser

b) Le plan de trésorerie actualisé incluant le montant prévisionnel des équipements à la charge de la commune et faisant apparaître l'échéancier des recettes et des dépenses de l'opération

c) Un tableau des acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant la durée de l'exercice

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Madame la Première Adjointe, **à l'unanimité**, (**M. Meï – Mme Arnal – M. Brondino – M. Pontet – M. Bastide – M. Sbodio – M. Amic et M. Rigaud ne participent pas au vote**), l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE 1 : D'approuver le compte-rendu d'activités et l'état des réalisations 2016 de l'opération.

ARTICLE 2 : D'approuver le tableau annexé relatant les acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant l'exercice.

ARTICLE 3 : D'approuver le plan de trésorerie de l'opération actualisée incluant le montant prévisionnel des équipements à la charge de la commune.

ARTICLE 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir en application de la présente délibération.

Madame la Première Adjointe
Yveline PRIMO

SIGNE

MAIRIE DE GARDANNE
Bouches-du-R

TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : 30 JUIN 2017
AFFICHEE LE : 30 JUIN 2017
ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : 30 JUIN 2017